

CONSEIL MUNICIPAL
Séance Publique
du
19 JUIN 2006
Compte-Rendu

Le **Conseil Municipal de la Commune de Poisy**, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le **19 Juin**, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE, Maire.

Date de Convocation : 13 Juin 2006

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf MM LAFONTAINE, MICHEL, COMBAZ, CONS, SARZIER, DUFOURNET, SCHMUTZ, excusés.

Pouvoirs ont été donnés par :

M. LAFONTAINE	à	M. VERNEY
Mme MICHEL	à	Mme CHAMOT
M. CONS	à	M. BRUYERE
M. SARZIER	à	M. SANTILLI
Mme DUFOURNET	à	Mme JACOB
Mme SCHMUTZ	à	M. LYARD

Nombre de Conseillers Municipaux	en exercice	:	29
	Présents	:	22
	Votants	:	28

Madame Gisèle BARBALAT est désignée secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance publique du 16 Mai 2006, présenté par Madame Evelyne BRUYERE 1er Maire-Adjoint, est adopté par 25 voix pour et 3 voix contre (MM Bolon, Santilli, Sarzier), Mme COMBAZ n'ayant pas pris part au vote.

06-50 Cession d'une parcelle de 50 m² à M COSTER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la cession d'une parcelle de 50 m² au droit de sa propriété ancien chemin délaissé des Epinettes au prix de 2 025 €
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet d'intervenir à la signature de l'acte

06-51 Déclassement du chemin rural de la Croix des Places - Mise à l'enquête publique

Le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 1 abstention (Mme BARBALAT), M. BOURGEAUX ne prenant part ni à la discussion ni au vote,

- **Constate** la perte d'affectation à l'usage du public du chemin rural de la Croix des Places
- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer une enquête publique aux fins de déclasser le chemin rural de la Croix des Places, sis entre les parcelles AW 38, 48 et 35, lieu-dit Le Pré des Joncs, d'une part, et AW 31, 32, 33, 29,27, 24 et 43, lieu-dit les prés de Clavière, d'autre part, dans l'emprise nécessaire au déplacement de la RD 157

06-52 Elaboration de la liste des jurés d'assises 2007

Cette liste, établie lors de la séance publique du 19 Juin, fera l'objet d'un envoi ultérieur en Préfecture, après notification aux intéressés, conformément aux directives de Monsieur le Préfet dans sa circulaire n° 2006/28 du 19 Mai 2006.

06-53 Reconduction du Contrat Educatif Local en 2006-2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte l'avenant au Contrat Educatif Local pour l'année scolaire 2006-2007 entérinant une subvention de 5 000 € accordée à la commune, avec un versement maximal en 2006 de 4 350 €, le solde ne pouvant être versé que sous réserve de délégation de crédits supplémentaires.

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer le dit avenant

06-54 Déclassement d'un délaissé Route des Epinettes - Approbation après enquête publique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le déclassement du délaissé de la Route des Epinettes, objet de l'enquête publique diligentée par le Conseil Municipal en sa séance du 24 Janvier 2006

06-55 Déclassement du Chemin rural des Ménards - Approbation après enquête publique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le déclassement du chemin rural des Ménards, objet de l'enquête publique diligentée par le Conseil Municipal en sa séance du 18 Octobre 2005.

Questions diverses

Recrutements :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement d'une attachée territoriale et d'un agent administratif.

Mise en place d'un container « bouchons plastique »

Monsieur CHAPPAZ demande la mise à disposition d'un container en Mairie, afin de pouvoir récolter les bouchons en plastique. Monsieur le Maire y répond favorablement.

Nettoyage du Forum

Un contrôle plus strict du nettoyage est demandé au responsable, en vue de déterminer si des interventions plus fréquentes doivent être mises en œuvre. Il lui est également demandé d'intervenir auprès de l'entreprise pour que les produits d'entretien soient rangés sous clé.